

GRIFFON NIVERNAIS

ORIGINE : France.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR :
24.03.2004.

UTILISATION : Chien courant utilisé principalement pour la chasse à tir du sanglier, généralement en meute, mais aussi individuellement.

CLASSIFICATION F.C.I.: Groupe 6 Chiens courants, de recherche au sang et races apparentées.
Section 1.2 Chiens courants de taille moyenne.
Avec épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Le Griffon Nivernais descendrait des chiens ségusiens utilisés par les Gaulois et des chiens Gris de Saint Louis. Ce chien connut une grande vogue pendant 200 ans, jusqu'au règne de LOUIS XI puis fut abandonné des meutes royales par FRANCOIS 1^{er} qui lui préféra les chiens blancs. Cependant, certains gentilshommes du Nivernais les conservèrent jusqu'à la révolution française où la race semblait avoir disparu.

Un siècle plus tard, le Griffon Nivernais, appelé souvent « chien de pays » fut recréé à partir de sujets conservés néanmoins dans le berceau de la race.

A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, ces chiens reçurent du sang de Vendéen, de Fox-hound puis d'Otterhound pour donner la race que nous connaissons aujourd'hui. Le club fut créé en 1925.

ASPECT GÉNÉRAL : « Barbouillaud », très typé, robuste, très rustique et hirsute. Sec de membres et de muscles, destiné à fournir un travail de durée plutôt que de vitesse ; d'aspect un peu triste, mais non peureux.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps (scapulo-ischiale) est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. Le crâne et le chanfrein sont de même longueur.

COMPORTEMENT / CARACTERE :

- Comportement : Chien très fin de nez, perçant, aimant particulièrement les terrains difficiles et les fourrés.
- Caractère : Excellent rapprocheur, très chasseur, il est courageux au ferme sans être téméraire. Son courage et son esprit d'initiative font qu'il peut être utilisé avec succès en petits effectifs pour la chasse au sanglier. Bien que facile à créancer dans la voie de cet animal, il se montre parfois têtu et indépendant, si bien que son maître devra savoir le faire obéir dès son plus jeune âge.

TETE

REGION CRANIENNE : Très sèche, légère sans être petite, un peu longue sans excès. Les lignes du crâne et du chanfrein sont parallèles.

Crâne : Presque plat, de moyenne largeur, délimité sur les côtés par des arcades zygomatiques peu prononcées. Protubérance occipitale perceptible seulement au toucher.

Stop : Peu marqué, paraissant cependant d'autant plus accentué que le poil se relève davantage, mais sans exagération.

REGION FACIALE :

Truffe : Noire, très apparente.

Museau : De même longueur que le crâne, il n'est pas trop large à son extrémité, ses faces latérales convergent légèrement, mais pas au point de donner un museau pointu. Un peu de barbe au menton.

Lèvres : Peu développées, recouvrant la mâchoire inférieure sans plus, cachées par de bonnes moustaches, bien pigmentées.

Mâchoires/dents : Mâchoires d'aspect robuste, normalement développées. Articulé en ciseaux, parfois en pince. Incisives implantées d'équerre par rapport aux mâchoires. Denture complète (les PM1 ne sont pas prises en considération).

Yeux : De préférence foncés. Regard vif et pénétrant. Sourcil prononcé mais ne recouvrant pas l'œil. Conjonctive non apparente. Les paupières sont bien pigmentées.

Oreilles : Attache moyenne (environ 3 cm de large) au niveau de la ligne supérieure de l'œil, tombantes, souples, plutôt fines, de moyenne largeur, légèrement tournées vers l'intérieur à leur extrémité, assez poilues, demi-longues, atteignant la naissance de la truffe.

COU : Plutôt léger, sec et sans fanon.

CORPS :

Ligne du dessus : Droit, du garrot au rein.

Garrot : Très légèrement sorti de la ligne du dos et étroit en raison du rapprochement des sommets des omoplates. Il se fond harmonieusement avec le cou.

Dos : Solide et assez long, plutôt étroit et soutenu, avec une bonne musculature, même si elle est peu apparente.

Rein : Solide, très légèrement voussé.

Croupe : Osseuse, un peu oblique, avec des muscles secs.

Poitrine : Descendant autant que possible jusqu'au coude. Poitrail peu développé en largeur. Cage thoracique longue et s'élargissant vers les dernières côtes.

Côtes : Les premières sont un peu plates, les dernières plus arrondies.

Flancs : Pleins, sans excès.

Ligne du dessous : Légèrement relevée vers l'arrière mais non levretté.

QUEUE : Attachée un peu haut, pas très longue. Elle est plus fournie au milieu. Au repos, elle est portée légèrement en dessous de l'horizontale ; en action elle est portée en sabre vers le haut et peut se recourber sur le dos à son extrémité.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Bons aplombs. Généralement et au repos, les membres antérieurs vus de profil paraissent un peu en arrière de la verticale (sous lui du devant).

Epaule : Légèrement inclinée, sèche, bien appliquée au thorax.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : Paraît assez fort à cause du poil, mais il est en réalité plus sec qu'épais et bien droit.

Métacarpe : Plutôt court et légèrement incliné.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : De profil légèrement sous lui. Vu de derrière, la ligne verticale partant de la pointe de la fesse doit passer par la pointe du jarret en divisant également le métatarse.

Cuisse : Plutôt plate.

Jarret : Descendu. Vu de profil, l'angle du jarret est légèrement fermé.

Métatarse : Dirigé un peu vers l'avant (légèrement sous lui du derrière).

PIEDS : De forme ovale, légèrement allongés avec des doigts solides et serrés, rappelant le pied du lièvre, avec une bonne pigmentation des ongles et des coussinets.

ALLURES : Souples et aisées (ni saccadées, ni sautillantes). Le chien couvre assez de terrain.

PEAU : Souple et assez tendue, bien appliquée sur tout le corps, assez épaisse, pigmentée. Taches noires sur le corps, lèvres bien pigmentées. Pas de fanon.

ROBE

POIL : Long, hirsute et broussaillant, assez fort et rêche (en tout cas ni laineux, ni frisé). Le ventre et l'intérieur des cuisses ne doivent pas être glabres. Les sourcils bien prononcés ne recouvrent pas l'œil. Un peu de barbe au menton et l'oreille assez poilue.

COULEUR : Toujours charbonnée ; c'est-à-dire que les poils ont toujours l'extrémité plus foncée que la base (charbonnures). Le fauve peut être plus ou moins foncé mais jamais orange. L'extrémité charbonnée peut être bleutée. Le plus ou moins grand envahissement des charbonnures donne l'aspect clair ou foncé de la robe.

La présence de poils blancs disséminés en plus ou moins grande proportion dans la robe est tolérée et donne des nuances allant du gris clair au gris foncé en passant par le gris sanglier. La robe est le plus souvent marquée de fauve au niveau des sourcils, des joues, du poitrail, des extrémités des membres et sous la queue. Cette caractéristique, très visible chez le chiot, s'estompe souvent avec l'âge. La robe est caractérisée par la couleur de base, l'envahissement des charbonnures, l'association possible avec des poils blancs épars. On décrit par exemple le « fauve très légèrement charbonné » (poil de lièvre), le « sable charbonné » (gris loup) et le « fauve charbonné de bleu » (gris bleu). Une tache blanche est tolérée au poitrail.

TAILLE :

Hauteur au garrot : Mâles : de 55 à 62 cm.
 Femelles : de 53 à 60 cm.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

- Comportement : Sujet craintif.

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Sujet agressif ou peureux.
- Manque de type.

- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Oeil vairon – Hétérochromie.
- Queue nouée.
- Robe noir franc (absence de poil fauve charbonné), froment doré ou orange, tricolore à couleurs vives et nettement délimitées. Extrémités blanches.
- Dépigmentation importante (truffe, paupières, lèvres, pourtour de l'anus, de la vulves, testicules).
- Taille hors standard.
- Tare invalidante repérable. Malformation anatomique.
- Présence d'ergots, sauf dans les pays où il est interdit par la loi d'en faire l'ablation.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

Ce standard entrera en vigueur à partir de septembre 2004.